

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE FREJUS

R E C E P I S S E D E D E P O T

PALAIS DE JUSTICE
83618 FREJUS CEDEX
TEL 04.94.53.61.68
INTERNET: .Selarlgreffiertribunal wanadoo.fr

SCI FLORENCE

682 BD G CLEMENCEAU

83700 SAINT RAPHAEL

V/REF :
N/REF : 92 D 39 / A-1724

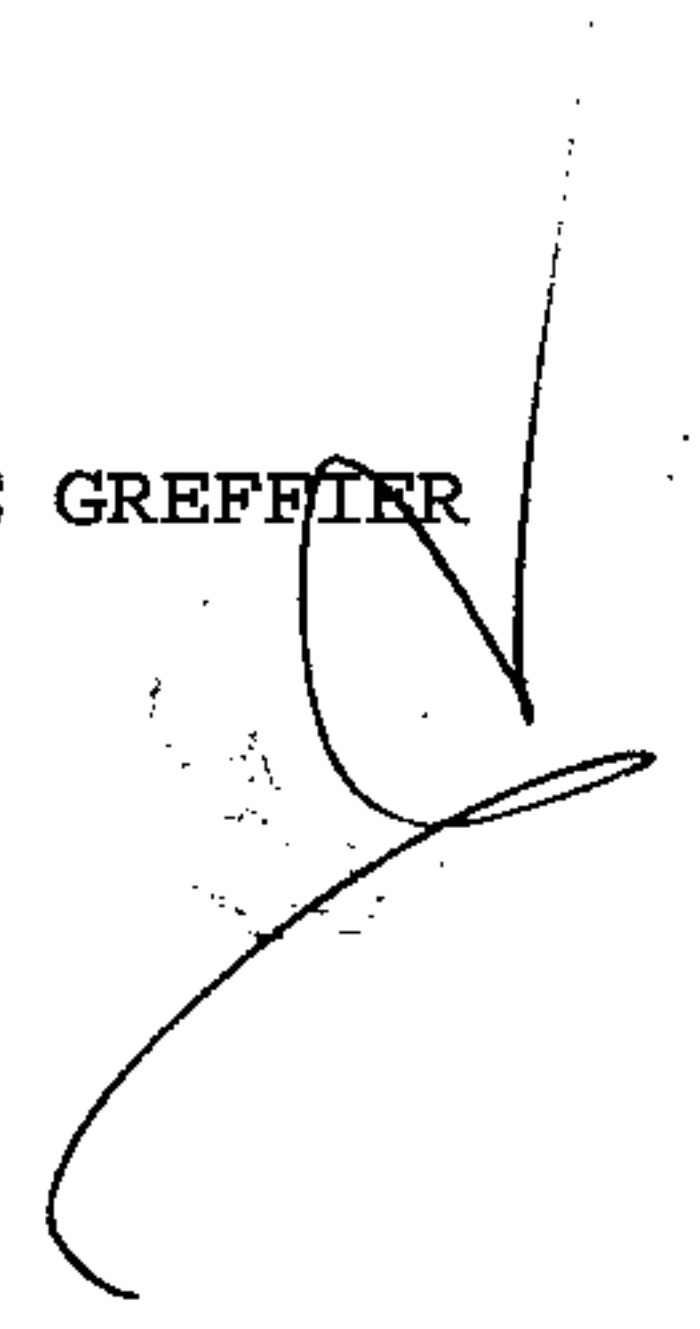
LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FREJUS CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 18/09/2002, SOUS LE NUMERO A-1724,

ACTE S.S.P. EN DATE DU 12/09/2002
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE

... CONCERNANT LA SOCIETE
SCI FLORENCE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
682 BD G CLEMENCEAU
83700 SAINT RAPHAEL

R.C.S FREJUS 384 952 636 (92 D 39)

LE GREFFIER



ANTOINE MARTINETTI

INGENIEUR A. & M.

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE DROIT PRIVE

EXPERT - COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES JARDINS DU ROY
266, AV. DE LATTRE DE TASSIGNY

83600 FREJUS

TEL. 94.52.01.34

AM 24

FLORENCE

**Société Civile Immobilière
Au Capital de 10 000,00 Francs
682, bd Georges Clémenceau
83700 – SAINT-RAPHAEL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
(Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2002)**

ANTOINÉ MARTINETTI

INGENIEUR A. & M.

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE DROIT PRIVE

EXPERT - COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES JARDINS DU ROY

266, AV. DE LATTRE DE TASSIGNY

83600 FREJUS

TÉL. 94.52.01.34

SCI FLORENCE

682, bd Georges Clémenceau

83700 – SAINT RAPHAEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2002

+++

Mademoiselle,
Monsieur,

En vertu de prescriptions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, vous avez bien voulu me désigner par acte du 26 août 2002 aux fins d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers dans le cadre de la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

J'ai accompli cette mission qui m'a été confiée et vous présente aujourd'hui mon rapport d'évaluation des biens et avantages sus-mentionnés.

J'ai eu toutes possibilités pour consulter les documents comptables et sociaux notamment une situation comptable arrêtée au 09 septembre 2002.



Les diligences ont été effectuées conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Après examen approfondi de l'actif social, je suis d'avis d'apprécier la valeur des biens le composant de la manière suivante :

• Stock terrains	438 170,10 €
• Travaux en cours	13 551,38 €
• TVA déductible	2 676,86 €
• Titres de placement	25 044,20 €
• Banque Société Générale	<u>7 249,85 €</u>

Soit un total de	<u>486 692,39 €</u>
------------------	---------------------

Aucun avantage particulier n'est stipulé ce qui n'appelle pas d'observation de ma part.

Après l'augmentation de capital envisagée de 487 785,00 Euros, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Fait à Fréjus, le 12 septembre 2002



Antoine MARTINETTI

Expert Comptable
Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'AIX EN PROVENCE